

Bibliomer

Veille bibliographique et réglementaire à l'intention des acteurs de la filière produits de la mer

Bibliomer n° : 53 – Septembre 2010

Thème : 1 – Production Sous-thème : 1 – 3 Aquaculture

Notice n° : 2010-5312

Recensement 2007 de la pisciculture marine et des élevages d'esturgeons - la pisciculture marine progresse en 10 ans

Soler * M.-J. and Duret J.

* SSP - Bureau des statistiques animales

Agreste Primeur, 2009, (233),



http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf_primeur233.pdf

● **Résumé**

Le recensement de la pisciculture marine 2007 est le deuxième effectué après celui de 1997. Cette enquête associe pour la première fois le recensement des élevages d'esturgeons. Il a été réalisé par le Service de la statistique et de la prospective (SSP) à la demande de la Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture (DPMA). Les organisations professionnelles de la filière y ont été associées.

La collecte a eu lieu en fin d'année 2008 par visite d'enquêteurs auprès des dirigeants au siège des entreprises piscicoles et des responsables de site sur les lieux d'élevage.

Le recensement porte sur toutes les entreprises qui ont possédé ou ont produit en 2007 des bars, daurades royales, maigres, turbots et esturgeons.

Ses objectifs sont d'identifier de manière précise les entreprises, d'estimer leur production, de recueillir des données structurelles, économiques et techniques sur le secteur et de mesurer les évolutions de la pisciculture marine depuis le dernier recensement.

Le recensement de 2007 étudie pour la première fois la démarche qualité des entreprises ainsi que le traitement et le suivi des rejets des piscicultures.